

Population

La ville connaît, depuis les années 1980, un dynamisme démographique qui ne semble pas près de faiblir : le solde naturel, croissant, compense nettement le solde migratoire négatif. L'accroissement rapide de la population impose une réflexion autour de la qualité du cadre de vie : la Ville doit faire face aux besoins croissants des habitants, notamment ceux des plus jeune (écoles, crèches, etc.). Par ailleurs, l'augmentation globale des revenus - tirée par l'arrivée de jeunes actifs qualifiés - cache des disparités fortes, géographiquement identifiables. Développer la mixité sociale sur l'ensemble du territoire constitue donc, également, un enjeu majeur (voir la fiche Aménagement).

1. Une démographie dynamique

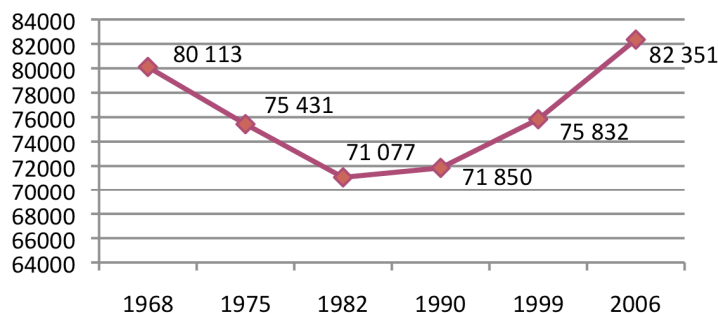
La population asniéroise est jeune et en forte augmentation. Par ailleurs, la ville compte une proportion importante d'immigrés, qui représente un atout indéniable d'enrichissement culturel - dans la mesure où la mixité des populations sur le territoire favorise un véritable échange - mais qui impose également de prendre en compte les besoins spécifiques de ces populations.

Une forte croissance démographique

Après une nette baisse dans les années 1960 et 1970, la population asniéroise (population municipale, au sens de l'Insee) augmente depuis les années 1980 : elle est passée de 71 850 habitants en 1990 à 82 351 habitants en 2006, soit une croissance démographique de 14,6% en 16 ans. De plus, ce taux de croissance s'accélère : + 0,6% par an de 1990 à 1999 ; + 1,2% par an de 1999 à 2006. La population a ainsi rattrapé - et dépassé - le niveau qu'elle atteignait en 1968.

Avec une densité de population de 17 085 hab / km² - contre 15 732 hab/ km² en 1999 - la ville est 2 fois plus dense que le département, (8 747 hab/ km²). Ce facteur est important : les préconisations liées au développement durable, visant à « densifier » la ville, se heurtent, en l'occurrence, à d'autres impératifs, comme la qualité et le cadre de vie (voir la fiche Aménagement).

EVOLUTION DE LA POPULATION A ASNIERES-SUR-SEINE DE 1968 A 2006



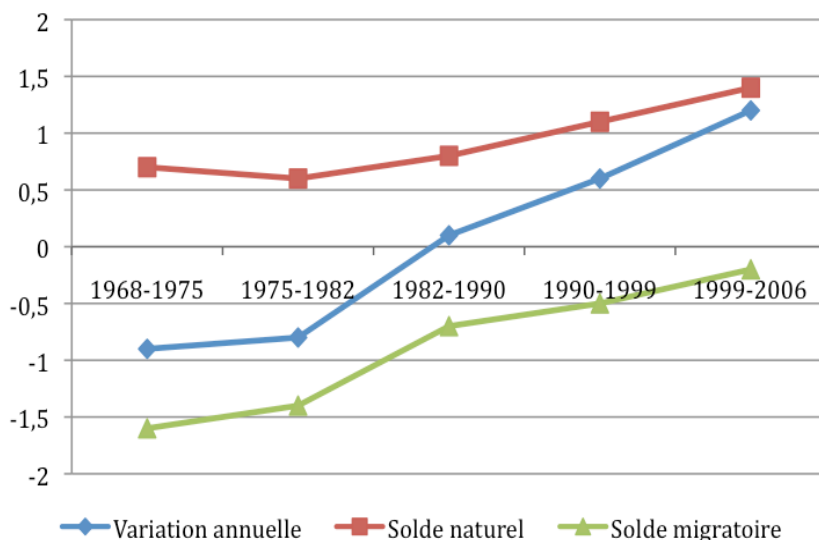
Source : Graphique ETIK-PRESSE, chiffres INSEE (RP 2006).

Un solde migratoire qui s'équilibre

Cette croissance démographique s'explique avant tout par un solde naturel - les naissances moins les décès - élevé (+1,4% de 1999 à 2006) plutôt que par le solde migratoire - la différence entre les entrées et les sorties sur le territoire.

Le solde migratoire est négatif mais il se réduit (-0,7 de 1982 à 1990 ; -0,5 de 1990 à 1999 et -0,2% de 1999 à 2006), ce qui suggère que la ville est plus attractive qu'auparavant (graphique ci-dessous).

EVOLUTION MOYENNE DE LA POPULATION ASNIEROISE ENTRE 1968 ET 2006



Source : ETIK-PRESSE, chiffres INSEE RP 2006

D'importants mouvements de population : une arrivée d'actifs

En 2006, 69,5% des Asniérois vivaient à Asnières 5 ans auparavant et 59% habitaient dans le même logement. Parmi ces derniers, cette part atteint 88% pour les plus de 55 ans, et tombe à 46% pour les 25-54 ans.

Les Asniérois qui habitaient dans d'autres territoires 5 ans auparavant (30,5% des habitants), sont en grande partie des actifs : 41% d'entre eux appartenaient à la tranche d'âge 25-54 ans.

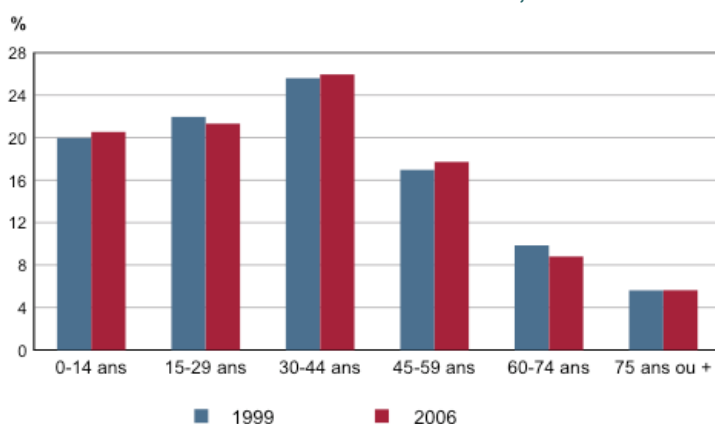
Ce contraste intergénérationnel – des personnes âgées présentes depuis longtemps et des actifs arrivés récemment – est une des problématiques sur lesquelles il conviendra de se pencher, pour engager une dynamique de territoire incluant l'ensemble des habitants, autour du développement durable, notamment.

Un territoire jeune

L'étude de la répartition de la population (graphique ci-dessous) indique que pour toutes les tranches d'âge, la population était plus nombreuse en 2006 qu'en 1999, excepté pour les 15-29 ans et les 60-74 ans.

C'est là une particularité de la population asniéroise : contrairement à la tendance nationale, la part des seniors (plus de 60 ans) dans la population a diminué au profit des plus jeunes (voir les Fiches Personnes âgées et Enfance et Jeunesse).

EVOLUTION DE LA POPULATION ENTRE 1999 ET 2006, PAR TRANCHE D'AGE



Source : INSEE, RP 2006

L'indice de jeunesse - qui établit le rapport entre le nombre d'habitant âgés de moins de 20 ans et ceux âgés de plus de 60 ans - était de 1,78 en 2006 (voir le tableau ci-contre).

Les hommes de nationalité française, âgés de 25 à 54 ans, sont 43% à avoir « migré » sur le territoire dans les 5 dernières années (39,4% pour les femmes) ; ils représentaient 7 110 nouveaux habitants, en 2006, soit près de 9% de la population totale.

UNE TENDANCE NATIONALE AU VIEILLISSEMENT

La dernière étude de l'INSEE, parue le 19 janvier 2010 conclut que le vieillissement de la population française s'accroît : la part des moins de 20 ans est passée de 25,8% de la population en 2000 à 24,7% en 2008. Dans le même temps, la part des plus de 60 ans a augmenté, passant de 20,4% de la population à 22,6%.

L'accroissement de la longévité, pose la question de la prise en charge de la dépendance, à l'échelle nationale mais aussi locale (maintien à domicile, politique d'animation, etc.).

A l'instar des communes limitrophes et du département : la population est donc – statistiquement – assez jeune.

Dès lors, la croissance de la population, et notamment l'augmentation des 0-14 ans induisent des besoins croissants en matière d'équipements (crèches, écoles, gymnases, etc.) : aujourd'hui, de nombreux équipements sont sous-dimensionnés (exemple : le conservatoire).

Une évolution de la composition des familles

La part des couples sans enfant a diminué (- 0,9 points ; 35,4% des familles en 2006) au profit des couples avec enfants et des familles monoparentales.

Ces dernières ont par ailleurs légèrement augmenté (+ 0,3 points) : elles représentent 15,8% des familles, une part identique à celle observée en Ile de France, mais légèrement inférieure à celle du département (16,3%).

Mais la part de ces familles monoparentales augmente plus vite que l'ensemble de la population (+ 11,8% entre 1999 et 2006).

De plus, ce phénomène touche avant tout les femmes ; la part des femmes vivant seule avec un ou des enfants augmente légèrement : de 13,1 à 13,5% des familles, sur la même période.

Une population immigrée importante, avec des problèmes réels

En 2006, la population immigrée représentait 20,6% de la population totale (1 Asniérois sur 5) soit 17 001 personnes (Source, INSEE RP 2006, IMG 1).

Aux problèmes que rencontrent les populations les plus pauvres (méconnaissance de leurs droits et des structures d'aides, précarité financière, difficultés d'accès au logement, etc.) s'ajoutent des problèmes spécifiques : méconnaissance de la langue française voire analphabétisme, accès à l'emploi (12,5% des personnes immigrées étaient au chômage en 2006, contre 5% pour les « non immigrées », terminologie employée par l'INSEE).

Territoire	Indice de jeunesse en 2006
Asnières	1,78
Bois-Colombes	1,42
Clichy	1,75
Courbevoie	1,49
Gennevilliers	1,88
Paris	1,04
Département des Hauts de Seine	1,42

Source :
ETIK-PRESSE,
d'après les chiffres
INSEE, RP 2006.

UNE DIMINUTION DU NOMBRE DES FAMILLES NOMBREUSES

Entre 1999 et 2006, le nombre de familles ayant 4 enfants ou plus a baissé : de 748 familles à 686 (de 3,8% à 3,2% des familles).

L'INSEE définit une personne immigrée comme suit :
« Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. À l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers ».

Il est clair que ces habitants ont des besoins très ciblés, qui imposent une réponse à court terme (alphabétisation, emploi, etc.), à laquelle doit être couplée une politique d'intégration – basée sur un enrichissement mutuel – qui favorise un « vivre ensemble » sur le long terme.

A la même date, la population immigrée comptait 7,3% de femmes ou hommes au foyer, contre 1,7% pour les personnes « non immigrées » (pour les « femmes au foyer », le fossé est encore plus grand : 14% contre 3%).

2. Une évolution sociologique

Avec l'arrivée de jeunes actifs, la croissance démographique s'est traduite par une évolution sociologique de la population asniéroise : globalement plus qualifiés, les habitants jouissent aujourd'hui d'un niveau de vie plus élevé. Toutefois, ceci n'est qu'une moyenne : cette tendance cache des disparités. La part de la population qui ne dispose d'aucun diplôme s'accroît, ce qui a des conséquences sur l'accès à un emploi stable et au logement, et ainsi, accroît les risques d'exclusion.

Des cadres et professions intermédiaires de plus en plus nombreux

Entre 1999 et 2006, l'évolution de la population active a été marquée par une très forte poussée des cadres et professions intellectuelles supérieures : cette catégorie socio-professionnelle passe de 14,7% à 20,3% de la population âgée de 15 ans ou plus. La part des professions intermédiaires progresse également : de 16,2 à 17,7%, sur la même période.

Dans le même temps, la part des artisans et chefs d'entreprise diminue (de 3,3% à 2,6%), comme celle des employés (de 19,9% à 18,7%), des ouvriers (de 11% à 8,8%), des retraités (de 17,2 à 16,2%), et des autres personnes sans activité professionnelle (de 17,8% à 15,6%).

Conséquence de l'arrivée de jeunes actifs qualifiés : une forte proportion de personnes diplômées. Aujourd'hui, 39,1% des Asniérois de plus de 15 ans non scolarisés ont un diplôme équivalent à bac + 2, ou un diplôme de niveau supérieur (tableau ci-dessous).

REPARTITION DE LA POPULATION DE PLUS DE 15 ANS SELON LE DIPLOME EN 2006 (EN %)

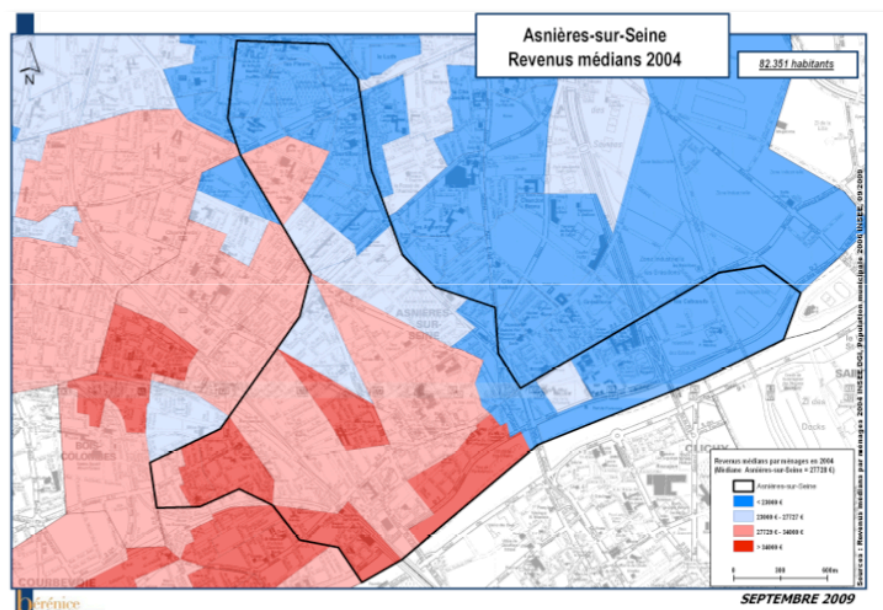
Type de diplôme	Ensemble	Hommes	Femmes
Aucun diplôme	17,6	17,9	17,3
Certificat d'études primaires	6,4	5	7,6
BEPC	6,4	5	7,6
CAP	14,4	16,6	12,6
Baccalauréat	16,1	15	17,1
Bac +2	13,4	11,8	14,8
Niveau supérieur	25,7	28,7	23

Source : INSEE, RP 2006

De grandes disparités entre les ménages

Une autre conséquence de l'installation de jeunes actifs sur la commune est l'augmentation globale des revenus. Selon l'INSEE, le niveau de vie de la population asniéroise a progressé entre 2004 et 2006 : sur cette période, le nombre de foyers fiscaux imposés a progressé de 2,3% (en 2006, 63,9% des foyers fiscaux étaient imposés). Le revenu net imposable moyen était de 27 945 euros annuels, en 2006. Toutefois, la Ville a touché la Dotation de Solidarité Urbaine en 2009 et en 2010. La DSU a même augmenté en 2010. Les disparités sont donc importantes. Selon l'INSEE, en 2006, 10% des ménages asniérois déclaraient moins de 10 647 euros de revenus par an.

Le nombre de redevables à l'impôt sur la Fortune a progressé de 7,3% entre 2007 et 2008. Toutefois, l'impôt moyen acquitté a diminué : il est passé de 6 748 euros à 5 718 euros. En parallèle, le chômage a augmenté de 6,3% entre 2007 et 2008 (voir la Fiche Lutte contre l'exclusion).

**CARACTERISTIQUE DES QUARTIERS ASNIEROIS
SELON LE REVENU MEDIAN DES HABITANTS, EN 2004**


Depuis 2009, la ville touche la Dotation de Solidarité Urbaine. Cette aide est accordée par l'Etat aux villes de plus de 10 000 habitants qui répondent à certains critères : le potentiel financier, le revenu moyen des habitants, les bénéficiaires d'aides au logement et le pourcentage de logements sociaux.

Source : Etude Bérénice, septembre 2009

L'indice inter-décile, qui établit le rapport entre les 10% des revenus les plus faibles et les 10% les plus élevés – et qui constitue un assez bon indicateur des inégalités – était de 8,3 en 2006, un chiffre supérieur à celui observé en 2007, au niveau du département (7,5 dans les Hauts de Seine) et au niveau national (5,4).

Ces disparités sont également géographiquement identifiables sur le territoire : les quartiers du centre accueillant les habitants les plus aisés (en rouge sur la carte ci-dessus), alors que les quartiers des Hauts d'Asnières et des Grésillons regroupent les populations les plus défavorisées (en bleu).

Il serait certainement pertinent de réaliser une carte similaire à l'issue des grands projets d'aménagement (à court, moyen et long terme) pour étudier l'impact de l'opération de renouvellement urbain et de l'aménagement des ZAC Bord de Seine et Parc d'Affaires en terme de mixité sociale sur l'ensemble du territoire (voir les fiches Aménagement et Lutte contre l'exclusion).

Partage. Les membres du Forum 21, réunis en ateliers, ont souligné les points suivants.

- Les participants réunis dans le forum 21 partagent largement les analyses du diagnostic en terme d'inégalités entre les habitants et les quartiers d'Asnières. Les remarques formulées à ce sujet sont reprises dans la fiche aménagement.

Forces

- Un territoire jeune
- Une diversité culturelle
- Une partie de la population plus qualifiée qui dispose de revenus plus élevés

Opportunités

- Des opérations d'aménagement (Opération de Renouvellement Urbain des Hauts d'Asnières, ZAC Bord de Seine et Parc d'Affaires)

Pistes d'actions

- Favoriser les actions intergénérationnelles
- Valoriser le pluralisme culturel des populations immigrées (débat, expositions, ateliers inter-culturels, etc.)
- Développer la mixité sociale sur l'ensemble du territoire

Faiblesses

- Une part croissante des habitants non diplômés
- Des inégalités de revenu géographiquement identifiables

Menaces

- Une progression du chômage
- Une forte croissance démographique qui induit des besoins en matière d'équipement